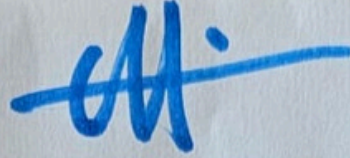


Demande accordée
du PCC A. FICHO 

Le 29 août 2025

Objet : Demande de dérogation pour changement
de voile - Coupe de France jeune Martigues
27/08/2025 au 30/08/2025.

À l'attention du comité de course,

Je soussignée Maïlys RADULIC FERRAT, licenciée au
club LA PELLE MARSEILLE, engagée dans la série
Wangp lors de la Coupe de France Jeune à
Martigues du 27 au 30 août 2025, sollicite par
la présente, l'autorisation d'effectuer un changement
de voile.

Je souhaite passer de la voile 8.2 à la voile 7.5
pour les raisons suivantes :

- La voile 7.5 va devenir obligatoire pour les
filles lors des futures épreuves internationales,
il est donc nécessaire pour moi d'anticiper
ce changement afin de progresser dans les
meilleures conditions.
- J'ai reçu le matériel hier, ce qui explique ma
demande tardive.
- La voile 7.5 correspond davantage à mon gabarit
actuel et me permettrait de naviguer dans des
conditions de sécurité accrues.

Je vous remercie par avance de bien vouloir examiner
favorablement ma demande.

Accord du délégué
Technique Suite accord des concurrents
Sportivement, lors du Briefing du 29/08/25 à
Maïlys RADULIC FERRAT 11h 25 